Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202649DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : ZAC MULTISITES - SECTEUR DES PETITES BONNES MAISONS
Avenant au marché de maîtrise d'œuvre (N°2108)

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202649DE-DE

Délibération N°2026/49 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

ZAC MULTISITES - SECTEUR DES PETITES BONNES MAISONS
Avenant au marché de maîtrise d'œuvre (N°2108)

VU le Code de la Commande Publique, notamment les dispositions des articles R.2194-7 et R.2142-24, ce dernier indiquant que « *Si le marché le prévoit, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.* » ;

VU les pièces du marché ainsi que la délibération n°159/2021 du *14 septembre 2021* attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la viabilisation de la ZAC Multisites pour un montant provisoire de 122 250,00 euros hors taxes ;

VU l'avenant 1 du *16 août 2022* opérant un transfert du marché à la SARL BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES ORA suite à une restructuration du titulaire initial ;

VU l'avenant 2 du *21 mars 2023* fixant le forfait définitif des deux tranches du marché à 144 878,48 euros hors taxes ;

VU l'avenant 3 du *17 juillet 2025* modifiant le montant de la tranche ferme à 105 128,48 euros hors taxes ;

VU le jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Rennes en date du *26 novembre 2024* concernant la procédure de liquidation judiciaire dont a fait l'objet le cotraitant du marché, la SARL ATELIER DU CANAL ;

CONSIDÉRANT que les candidats titulaires du marché constituaient un groupement conjoint dont le mandataire solidaire est la SARL BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES ORA ; qu'ainsi, en application de l'article R.2142-24 du Code de la Commande Publique, il lui revient la charge d'exécuter les missions inachevées par la SARL ATELIER DU CANAL. Par conséquent, un avenant 4 doit être adopté afin de mettre à jour la répartition des missions objets du présent marché :

	TRANCHE FERME			
Éléments de mission	**Montant global HT (*suite à forfait définitif avenant 2*)**	**Part de BET ORA**	**Part récupérée par BET ORA suite à liquidation judiciaire**	**Part exécutée et payée à ATELIER DU CANAL**
APD	15 696,30 €	8 632,96 €	0	7 063,34 € HT
PRO	27 768,04 €	22 214,43 €	0	5 553,61 € HT
ACT	4 954,59 €	3 517,76 €	0	1 436,83 € HT
VISA	7 746,62 €	6 352,23 €	1 115,51 € HT	278,88 € HT
EXE				
DET	35 067,94 €	28 054,35 €	6 382,37 € HT	631,22 € HT
AOR	5 086,58 €	3 662,34 €	1 424,24 € HT	0
OPC	5 208,41 €	5 208,41 €	0	0
Total	101 528,48 €	77 642,48 €	8 922,12 € HT	14 963,88€ HT*
				**hors révisions*
Avenant 3 du 17/07/2025		*3 600,00 €*		

…/…

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202649DE-DE

PART TOTALE FINALE DE BET ORA TRANCHE FERME (TF) :	**86 564,60 € HT (soit 90 164,60 € HT avec l'avenant 3)**

TRANCHE CONDITIONNELLE
Mission de visa architectural des constructions
de la ZAC dans le secteur des Petites Bonnes Maisons

Montant global HT (suite à forfait définitif avenant 2)	Part initiale de BET ORA	Part récupérée par BET ORA suite à liquidation judiciaire	Part exécutée et payée à ATELIER DU CANAL
43 350,00 € HT	0	39 500,00 € HT	3 850,00 € HT

Dont la Mission de visa architectural sous-traitée à la SARL TERRITOIRES EN COMMUN pour un montant de 38 400,00 € HT.

PART TOTALE FINALE DE BET ORA TRANCHE CONDITIONNELLE (TC) :	**39 500,00 € HT**

PART TOTALE FINALE DE BET ORA TF + TC :	**126 064,60 € HT (soit 129 664,60 € HT avec l'avenant 3)**

Suite à la présentation du sujet en commission MAPA du *25 février 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER la nouvelle répartition des missions du marché de maîtrise d'œuvre pour la ZAC Multisites - secteur des Petites Bonnes Maisons ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs au marché.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 22	**Pour : 22**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**